

Publié In: H. Bat-Zeev Shyldkrot & L. Kupferman (réd.), *Tendances récentes en linguistique française et générale (volume dédié à David Gaatone)*, 1995, Amsterdam/Philadelphia: Benjamins, 211-236.

TRAITEMENT LEXICOGRAPHIQUE DE DEUX CONNECTEURS TEXTUELS  
DU FRANÇAIS CONTEMPORAIN :

「EN FAIT」 vs 「EN RÉALITÉ」

LIDIJA IORDANSKAJA ET IGOR MEL'CUK  
*Université de Montréal, Canada*

## 1. Introduction

### 1.1. Problème posé

Le présent article vise à décrire, de façon rigoureuse et formelle, le sens des locutions françaises EN FAIT et EN RÉALITÉ. Les descriptions de ces locutions trouvées dans des dictionnaires existants ne nous semblent pas satisfaisantes. Par exemple, *Le Nouveau Petit Robert* dit que *en fait* = 'en réalité' (p. 888-I) et que *en réalité* = 'en fait' (p. 1879-II), présentant ainsi un cercle vicieux typique. Pour *Lexis*, la locution *en fait* (p. 721-I) 'introduit une idée qui s'oppose à ce qui précède', ce qui, d'une part, nous semble trop vague, et d'autre part, remplace la définition du sens par une caractérisation MÉTalinguistique de l'expression. Quant à *en réalité*, d'après *Lexis* (p. 1588-II), *en réalité* = 'en fait', tout comme dans *Le Nouveau Petit Robert*. Cependant, les deux locutions ne sont pas des synonymes absolus ; il suffit, pour s'en convaincre, de considérer des exemples comme ceux-ci :

- (1) a. *Je suis resté à la maison. À écouter la radio,  $\left\{ \begin{array}{l} \textit{en fait} \\ \textit{*en réalité} \end{array} \right\}$ .*  
 b. *Envoie-moi tous ces livres.  $\left\{ \begin{array}{l} \textit{En fait} \\ \textit{*En réalité} \end{array} \right\}$ , envoie-moi seulement les dictionnaires.*  
 c. *En fait, je viendrai, en réalité, demain.*

(L'apparition simultanée de EN FAIT et de EN RÉALITÉ dans une même proposition en (1c) démontre leur différence sémantique.)

Nous avons essayé d'isoler la distinction existant entre les locutions en question, en présentant leur description sémantique. La discussion procédera comme suit : Puisque EN FAIT et EN RÉALITÉ sont ce qu'on appelle des lexies *non descriptives*, il nous faudra dans un premier temps préciser ce qu'on entend par lexies non descriptives (section 2). Ensuite, nous exposons les résultats de notre analyse de EN FAIT et de EN RÉALITÉ sous forme d'articles de dictionnaire (section 3), accompagnés d'une discussion de fond (section 4) ; en conclusion, nous proposons un schéma général pour les définitions lexicographiques des lexies appartenant au même champ sémantique que EN FAIT et EN RÉALITÉ (section 5).

Notons que notre description ne couvre pas tous les emplois connus de la locution EN RÉALITÉ : nous laissons de côté l'acception de EN RÉALITÉ dans laquelle cette locution signifie, à peu près, 'dans la réalité' ; nous y reviendrons brièvement dans la sous-section 4.1, p.00.

### 1.2. Sources de nos données et cadre théorique

Nos exemples, venant des dictionnaires et d'un corpus des textes, ont tous été vérifiés par des locuteurs natifs. De plus, nous avons emprunté certains exemples intéressants, ainsi que des analyses fines et des observations précieuses, aux articles Danjou-Flaux 1980 et 1983. Bien qu'ils ne donnent pas une définition du sens de EN FAIT et de EN RÉALITÉ, ces articles ont été fort

importants pour nous. *EN FAIT*, notre recherche est *EN RÉALITÉ* un développement (dans le bon sens, espérons-le) des travaux de Danjou-Flaux.

Les articles de dictionnaire que nous proposons pour *EN FAIT* et *EN RÉALITÉ* sont élaborés dans le cadre théorique du *Dictionnaire explicatif et combinatoire* [= DEC] (Mel'cuk *et al.* 1984, 1988, 1992), que nous n'allons pas décrire ici. Signalons seulement que le terme technique que nous employons pour référer aux expressions figées est *phrasème* et que le nom d'un phrasème est inclus entre coins surélevés : 'EN FAIT' ; les lexèmes et les phrasèmes sont des *lexies*.

## 2. Lexies non descriptives

Les phrasèmes 'EN FAIT' et 'EN RÉALITÉ' appartiennent à une classe sémantique importante de lexies : les *lexies non descriptives* ; plus précisément, ces phrasèmes sont compris dans une sous-classe des lexies non descriptives — celle des *connecteurs textuels*. Pour caractériser la distinction entre les lexies descriptives et les lexies non descriptives et ébaucher ensuite une classification des lexies non descriptives, nous avons besoin de quelques concepts de base ; ils seront introduits ci-dessous. (Pour une description de quelques connecteurs textuels du français, à savoir de certaines conjonctions, dans le cadre théorique mentionné, voir Iordanskaja 1993.)

### 2.1. Concepts de base

#### 2.1.1. 'Énonciateur' vs 'locuteur'

Dans ce qui suit, surtout pour la définition des lexies non descriptives, il est nécessaire d'observer la distinction (bien connue, d'ailleurs) entre 'énonciateur' et 'locuteur' ; expliquons-la.

Soit un acte de parole A *primaire* (= direct) ; dans A, il peut être question d'un autre acte de parole A' — acte de parole *secondaire* (= rapporté). Nous appelons l'auteur d'un acte de parole quelconque l'*énonciateur* et l'auteur d'un acte de parole primaire, le *locuteur*. Ainsi, le locuteur est un cas particulier d'énonciateur ; en d'autres termes, 'locuteur' = 'moi' = 'énonciateur primaire'. La phrase

(2) *Jean lui a répondu qu'il viendrait plus tard.*

représente un acte de parole primaire ; l'auteur de cette phrase est le locuteur. Elle parle d'une réponse de Jean, qui correspond à un acte de parole secondaire. Jean, l'auteur de la réponse, est un 'énonciateur secondaire'. De cette façon, 'énonciateur' correspond à une disjonction :

'énonciateur' = 'locuteur ou énonciateur secondaire'.

Dans notre approche, l'opposition 'énonciateur' vs 'locuteur' s'avère surtout pertinente pour les définitions lexicographiques des lexies non descriptives.

*Primo*, la composante 'énonciateur'/'locuteur' apparaît dans toutes les définitions de lexies non descriptives.

*Secundo*, l'opposition 'énonciateur' vs 'locuteur' est utilisée pour rendre compte de la propriété suivante de lexies non descriptives : certaines lexies non descriptives ne peuvent pas être employées dans le discours rapporté, alors que d'autres, même sémantiquement assez proches des premières, le peuvent ; cf. :

- (3) a. *Répondant à la question de Marie, qui voulait savoir s'il avait été hier au bureau,*  
*Jean a dit*  $\left\{ \begin{array}{l} *qu'en\ effet^1 \\ que\ oui \end{array} \right\}$ .
- b. *Jean dit*  $\left\{ \begin{array}{l} *que\ bref \\ qu'en\ résumé \end{array} \right\}$  *son revenu baisse trop.*

Pour décrire cette distribution, nous proposons de mettre dans la définition lexicographique des lexies non descriptives qui ne peuvent pas être employées dans le discours rapporté la composante 'locuteur', et dans la définition de celles qui le peuvent, la composante 'énonciateur'.

「EN FAIT」 et 「EN RÉALITÉ」 admettent tous les deux l'emploi dans le discours rapporté :

- (4) a. *Pierre a dit qu'en fait il a décidé de rester chez lui.*  
 b. *Pierre a répondu qu'en réalité il n'en savait rien.*

Par conséquent, leur définitions incluent la composante 'énonciateur' (plutôt que 'locuteur').

L'incapacité de certaines lexies non descriptives à être utilisées dans le discours rapporté est intimement liée à un problème plus général connu sous le nom de "phénomènes de la proposition principale" (Green 1976, Bolinger 1977) ou sous celui d'"insubordonnabilité syntaxique" (Paduceva 1990) : il s'agit de l'impossibilité d'employer, dans des propositions subordonnées, telle ou telle unité linguistique (par exemple, les expressions du type *n'est-ce pas ?* ou *Il me le paiera un jour !*, ou encore les formes impératives). Sans avoir entrepris une recherche poussée dans ce domaine, nous voudrions cependant avancer l'hypothèse suivante :

|| L'incapacité d'une unité linguistique non descriptive U à faire partie d'une subordonnée  
 || peut être exprimée par la présence, dans la description sémantique de U, de la composante  
 || 'locuteur' (plutôt que 'énonciateur').

### 2.1.2. 'Communiquer' vs 'signaler'

Il est généralement admis que les lexies d'une langue se divisent en deux classes majeures : les *lexies informatives*, destinées à être utilisées dans le but d'informer, et les *lexies performatives*, destinées à être utilisées dans le but de faire une action externe par rapport à la parole, mais qui ne peut être réalisée qu'à travers une énonciation (c'est-à-dire qu'il s'agit d'une action comme promettre, jurer, confirmer, baptiser, ...).<sup>2</sup>

Dans la perspective d'une étude des lexies non descriptives, il nous semble important de distinguer d'abord deux types de lexies informatives : lexies non prédicatives vs lexies prédicatives. Une lexie informative prédicative peut être soit *communicative*, soit *signalative*. Ces deux types de lexies correspondent aux deux façons de transmettre l'information dans une

langue naturelle : ou bien l'énonciateur COMMUNIQUE (représente, décrit : la *Darstellungsfunktion* de Bühler) quelque chose, ou bien il le SIGNALE (exprime, marque : la *Ausdrucksfunktion* de Bühler) ; cf. les remarques en Wierzbicka 1978 (1971): 410. Cette distinction dans la façon d'"emballer" l'information linguistique imprègne la langue et se manifeste à tous les niveaux de la grammaire et du lexique. Nous proposons de la décrire à l'aide de composantes sémantiques correspondantes. Ainsi, la structure sémantique d'un énoncé COMMUNICATIF doit contenir la composante 'le locuteur veut que l'interlocuteur sache que ...' (c'est ce que Wierzbicka appelle "le cadre modal"). Par exemple,

(5) a. *Je veux que vous abolissiez les taxes.*

est un énoncé communicatif : le locuteur y COMMUNIQUE [= 'dit parce qu'il veut que l'interlocuteur sache'] qu'il veut que les taxes soient abolies.

La structure sémantique d'un énoncé SIGNALATIF, par contre, doit contenir la composante 'le locuteur signale que ...' :

b. *Abolissez les taxes !*

c. *À bas les taxes !*

Les énoncés (5b-c) sont signalatifs : le locuteur SIGNALE qu'il veut que les taxes soient abolies.

Donc, la distinction entre une expression déclarative d'une idée, d'une part, et une expression impérative ou exclamative (du type illustré) de la même idée, d'autre part, est ainsi réduite à la distinction sémantique générale 'communiquer' ~ 'signaler'. Cette dernière distinction est largement exploitée dans le présent article.

Soulignons que, puisque la communication est considérée comme un acte de parole prototypique, "non marque", la composante 'le locuteur veut que l'interlocuteur sache' est systématiquement omis des définitions des lexies communicatives.

### 2.1.3. Lexies descriptives vs lexies non descriptives

Une lexie est *descriptive* si elle est destinée à communiquer (ou au moins à contribuer à une communication). La classe des lexies descriptives comprend les désignations d'êtres, d'objets, de substances, etc. ("noms" au sens sémantique), ainsi que celles d'actions, d'états, de propriétés, de relations, etc. ("prédicats" au sens sémantique).

Une lexie est *non descriptive* si elle est destinée à effectuer soit un acte de parole performatif, soit un acte de parole informatif qui n'est pas une communication mais un signalement. Ainsi les lexies non descriptives embrassent deux classes hétérogènes d'unités :

- les LEXIES PERFORMATIVES, qui correspondent à des actes de parole accomplis par l'énonciation de ces lexies ;
- les LEXIES INFORMATIVES SIGNALATIVES, qui correspondent à une façon particulière de présenter les informations linguistiques (signalement plutôt que communication).

À la différence d'une lexie descriptive, une lexie non descriptive comprend dans sa définition — en tant que COMPOSANTE CENTRALE — une indication spéciale de son caractère non descriptif, c'est-à-dire soit 1) la désignation de l'acte de parole A de l'énonciateur (bien entendu,  $A \neq$  'communication') : 'l'énonciateur fait A ...', soit 2) l'indication qu'il s'agit du signalement : 'l'énonciateur signale que ...'. La classe des lexies non descriptives ne contient que des lexies qui sont des prédicats sémantiques.

De façon universelle, les lexies non descriptives se distinguent par le comportement syntaxique suivant (Le groupe  $\lambda$ -1 1975: 249-254 ; Apresjan 1986: 210-216 ; Iordanskaja 1992: 29-34, 1993: 161-164) :

|| Contrairement à une lexie descriptive, une lexie non descriptive n'accepte ni la négation, ni l'interrogation, ni la modification.

Prenons deux adverbes français : NATURELLEMENT<sub>1</sub> P 'P de façon naturelle' (P étant une proposition quelconque), qui est descriptif, et NATURELLEMENT<sub>2</sub>, P 'l'énonciateur signalant qu'il trouve le fait P naturel, P', qui est non descriptif :

- (6) a. *Elle a présenté ses excuses naturellement* [NATURELLEMENT<sub>1</sub>].  
vs  
*Elle a présenté ses excuses, naturellement* [NATURELLEMENT<sub>2</sub>].

#### Négation

- b. *Ce n'est pas naturellement qu'elle a présenté ses excuses.*  
vs  
*\*Ce n'est pas, naturellement, qu'elle a présenté ses excuses.*

#### Interrogation

- c. *Est-ce que c'est naturellement qu'elle a présenté ses excuses ?*  
vs  
*\*Est-ce que c'est, naturellement, qu'elle a présenté ses excuses ?*

#### Modification

- d. *Elle a présenté ses excuses tout à fait naturellement.*  
vs  
*\*Elle a présenté ses excuses, tout à fait naturellement.*<sup>3</sup>

Il semble que la propriété indiquée peut servir de test opératoire pour l'identification des lexies non descriptives (en tout cas, nous ne connaissons pas de lexies descriptives qui la possèdent). En particulier, les phrasèmes 'EN FAIT' et 'EN RÉALITÉ' sont identifiés par ce test comme des lexies non descriptives :

- (7) a. *Sir Henry a reconnu le revolver ; en fait, il s'était exercé à tirer avec cet après-midi.*  
b. *\*Ce n'est pas en fait qu'il s'était exercé à tirer avec cet après-midi.*  
c. *\*Est-ce que c'est en fait qu'il s'étaient exercé à tirer avec cet après-midi ?*  
d. *\*Complètement en fait, il s'était exercé à tirer avec cet après-midi.*
- (8) a. *Sir Henry a reconnu le revolver ; en réalité, il s'était exercé à tirer avec cet après-midi.*

- b. \**Ce n'est pas en réalité qu'il s'était exercé à tirer avec cet après-midi.*
- c. \**Est-ce que c'est en réalité qu'il s'était exercé à tirer avec cet après-midi ?*
- d. \**Complètement en réalité, il s'était exercé à tirer avec cet après-midi.*

## 2.2. Typologie des lexies non descriptives

L'ensemble des lexies non descriptives est lui-même subdivisé. Sans nous engager dans la discussion d'une classification exhaustive des lexies non descriptives, nous indiquerons ici moins leurs classes majeures — pour mieux situer les lexies à l'étude.

Une lexie non descriptive L peut être :

1. **Un performatif** : Lexie L dont l'énonciation constitue un acte de parole performatif — l'action du locuteur que L désigne (*Au revoir !* = 'Par l'énonciation de cela, le locuteur prend congé de l'interlocuteur'; *Merci !* = 'Par l'énonciation de cela, le locuteur remercie l'interlocuteur'; *En effet !* = 'Par l'énonciation de cela, le locuteur confirme la vérité de l'énoncé de l'interlocuteur'; *Je jure !* = 'Par l'énonciation de cela, le locuteur jure que ...').
2. **Un signalatif** : lexie L dont l'énonciation constitue le signalement de quelque chose par l'énonciateur.

Un signalatif, à son tour, peut être de deux types, mettant en jeu soit l'énonciateur lui-même, soit l'énonciateur et/ou son discours :

- 2.1. **Un expressif** : lexie L dont l'énonciation constitue le signalement par le locuteur de son état interne (*Pouah !* = 'Le locuteur signale son dégoût'; *À bas X !* = 'Le locuteur signale son désir de voir X aboli/détruit').
- 2.2. **Un locutif** : lexie L dont l'énonciation constitue le signalement par l'énonciateur d'une information concernant son discours.

Un locutif peut porter soit sur le contenu du discours, soit sur le discours lui-même :

- 2.2.1. **Un attitudinal** : lexie L dont l'énonciation constitue le signalement par l'énonciateur de son attitude envers le contenu de son discours (*Curieusement, P* = 'l'énonciateur signalant qu'il trouve le fait P curieux, P').
- 2.2.2. **Un discursif** : lexie L dont l'énonciation constitue le signalement par l'énonciateur d'une propriété (au sens large) de son discours.

Les discursifs peuvent eux-mêmes être subdivisés :

- 2.2.2.1. **Un caractérisateur** : lexie L dont l'énonciation constitue le signalement par l'énonciateur d'une caractéristique de son discours (*En quelques mots, P* = 'L'énonciateur signalant que P est formulé en un minimum de mots, P'; *grosso modo, P* = 'L'énonciateur signalant que P est approximatif, P'; *À vrai dire, P* = 'L'énonciateur signalant que P constitue ce qu'il pense vraiment, P').

2.2.2.2. *Un connecteur* : lexie L dont l'énonciation constitue le signalement (par l'énonciateur) d'une relation logique entre deux entités quelconques du discours

:

- Soit une relation entre deux faits mentionnés dans le discours : un connecteur *factuel*. La relation en question est une *relation factuelle* ; par exemple : *P, si bien que Q* = 'P et, l'énonciateur signalant que le fait Q est une conséquence du fait P, Q' (les descriptions sémantiques de la conjonction SI BIEN QUE, ainsi que des deux autres conjonctions ci-dessous sont empruntées à Iordanskaja 1993).
- Soit une relation entre un fait mentionné dans le discours et le fait même d'énonciation : un connecteur *quasi factuel*. La relation en question est une *relation quasi factuelle* ; par exemple : *P, bien que Q* = 'P et, l'énonciateur signalant que l'énonciation de P n'est pas naturelle relativement au fait Q, Q' [— *Où est-il parti? ... Bien que, au fond, ça ne m'intéresse pas*].
- Soit une relation entre deux segments textuels du discours : un connecteur *textuel*. La relation en question est une *relation textuelle* ; par exemple, *P, car Q* = 'P et, l'énonciateur signalant que Q est une justification de P, Q' ; *Bref, P* = 'Le locuteur signalant que P est un abrégé de son discours précédent, P' (voir la section 5).

Les phrasèmes 'EN FAIT' et 'EN RÉALITÉ' appartiennent à ce dernier type de lexies : ce sont des connecteurs textuels.

Les connecteurs textuels du français — c'est-à-dire les lexies qui marquent des relations logiques établies par l'énonciateur entre deux segments du discours — incluent, par exemple :

<i>puisque</i>	<i>contrairement à</i>	<i>autrement dit</i>
<i>car</i>	<i>plus généralement</i>	<i>en outre</i>
<i>mais</i>	<i>plus précisément</i>	<i>en plus</i>
<i>à savoir</i>	<i>néanmoins</i>	<i>à propos</i>
<i>c'est-à-dire</i>	<i>cependant</i>	<i>d'ailleurs</i>
<i>en effet</i>	<i>en résumé</i>	<i>par exemple</i>

On peut espérer que les résultats obtenus pour les deux phrasèmes — 'EN FAIT' et 'EN RÉALITÉ' — garderont leur validité pour les autres connecteurs textuels.

Notre étude de ces deux connecteurs textuels du français s'inscrit simultanément dans deux cadres plus généraux. D'une part, elle est liée à l'exploration de ce qu'on appelle les *mots du discours*, ou *lexies discursives* (Ducrot *et al.* 1980, Léard 1988, Dostie 1991). Ce terme est appliqué aux lexies non descriptives qui signalent une réaction du locuteur à quelque chose qu'il perçoit (un énoncé précédent ou un événement) ou une relation logique entre deux fragments du discours. La question de la corrélation entre la classe de mots du discours et notre classement des lexies non descriptives reste pour le moment ouverte.



D'autre part, cette étude fait partie de l'exploration des *expressions métatextuelles* (Wierzbicka 1978(1971)) — éléments linguistiques marquant la structure du texte. Les connecteurs textuels appartiennent aux expressions métatextuelles — tout comme d'autres "organiseurs du texte" de nature différente : *premièrement ~ deuxièmement, en conclusion, Maintenant nous allons considérer ...*

L'ensemble des mots du discours (qu'il serait plus approprié d'appeler des *expressions du discours*) et l'ensemble des expressions métatextuelles ont une intersection non vide ; c'est dans cette intersection qu'on trouve les connecteurs textuels.

### 3. Description lexicographique des phrasèmes à l'étude

#### EN FAIT

「EN FAIT」 /ãfɛt/ ou /ãfɛ/, locution adverbiale, parenthétique

#### Définition

*En fait*,  $\left\{ \begin{array}{l} Q. \\ Q ? \end{array} \right\} =$

L'énonciateur signalant

que l'information au sujet de l'「état des choses」 $\alpha$  spécifié par un énoncé précédent  $\varepsilon$  ou une croyance  $\varepsilon$  qu'on pourrait avoir comme résultat des énoncés précédents n'est pas (tout à fait) bonne

et que  $\left\{ \begin{array}{l} Q \text{ est} \\ \text{il veut que la réponse à la question "Q ?" soit} \end{array} \right\}$  une rectification ou une précision de  $\varepsilon$ , véhiculant une bonne information au sujet de  $\alpha$ ,

$\left\{ \begin{array}{l} Q. \\ Q ? \end{array} \right\}$ .

#### Fonctions lexicales

Syn<sub>i</sub> : 「en réalité」 ; 「au fond」 ; 「plus précisément」 ; 「à vrai dire」, 「à dire vrai」 ; vraiment

#### Exemples

(9) *La tante ne fit aucune objection; en fait, elle était ravie.*

(10) a. — *Envoie-moi les livres ! En fait, envoie-moi plutôt l'argent!*

b. — *Envoie-moi les livres ! En fait, envoie-moi seulement les dictionnaires.*

(11) a. — *Viendra-t-elle seule, en fait ?*

b. — *Qu'est-ce que tu attends, en fait ?*

c. — *En fait, est-ce qu'elle est venue ?*

d. A: *Marie viendra ce soir.*

B: *En fait, viendra-t-elle seule ?* (Danjou-Flaux 1980: 135)

(12) a. *À quoi il m'a répondu qu'en fait, il ne le voulait pas.*

b. *Pierre a dit qu'en fait, il a décidé de rester chez lui.*

(13) a. *On prévoyait 10 000 francs de réparation ; en fait, on en a eu pour presque 20 000.*

b. A: *Pierre a été collé à son examen.*

B: *En fait, il ne s'est pas présenté.* (Danjou-Flaux 1980: 134)

c. A: *Ta robe est très jolie.*

B: *En fait, elle n'est pas à moi.* (Danjou-Flaux 1980: 134)

d. *Pierre pleure ; en fait, il veut rentrer chez lui.* (Danjou-Flaux 1980: 134)

(14) a. — *Je ne vois pas Robin commettant un meurtre par souci de respectabilité, par dévotion, en fait pour quoi que ce soit hormis un bon et sérieux bénéfice pour Robin Upward.*

b. — *Je suis restée à la maison. À écouter la radio, en fait.*

c. *La police a reçu de méchantes lettres anonymes à son sujet. Disant, en fait, qu'il l'avait empoisonnée.*

d. *C'était un homme épataant, mais très délicat, tuberculeux en fait.*

## EN RÉALITÉ

⌈EN RÉALITÉ⌋, locution adverbiale, parenthétique

*En réalité*,  $\left\{ \begin{array}{l} Q. \\ Q ? \end{array} \right\} =$

L'énonciateur signalant

que l'information au sujet de l'état des choses<sup>α</sup> spécifié par un énoncé précédent ε ou une croyance ε qu'on pourrait avoir comme résultat des énoncés précédents est fausse

et que  $\left\{ \begin{array}{l} Q \text{ est} \\ \text{il veut que la réponse à la question "Q ?" soit} \end{array} \right\}$  une réfutation de ε, véhiculant une

information vraie au sujet de α,

$\left\{ \begin{array}{l} Q. \\ Q ? \end{array} \right\}^4$

### Propriétés syntaxiques

Q n'est pas à l'impératif.

### Fonctions lexicales

Syn<sub>i</sub> : ⌈en fait⌋ ; ⌈au fond⌋ ; ⌈à vrai dire⌋, ⌈à dire vrai⌋ ; ⌈en vérité⌋ ; ⌈à la vérité⌋

Anti<sub>i</sub> : ⌈en apparence⌋

### Exemples

- (15) — *J'ai mangé trois petits gâteaux.*  
— *En réalité, tu en a mangé huit ... Mais qui compte ?*
- (16) a. — *Pourquoi ... pourquoi êtes-vous à Broadhinny, en réalité, monsieur Poirot ?*  
b. — *Elle a l'air de trouver ça terriblement drôle. Mais en réalité qu'est-ce qu'elle en sait ?*  
c. *Il pensait à Mrs Upward. Qui était-elle, en réalité ?*
- (17) *Jean a dit qu'en réalité il n'en savait rien.*
- (18) *Mrs Wetherby avait l'air petite — une pitoyable petite femme dans une grande chambre. C'était l'effet qu'elle faisait. Mais en réalité, elle n'était pas aussi petite qu'elle voulait le faire croire.*
- (19) *Elle prit un livre et feignit de lire, mais en réalité elle avait l'oreille tendue, guettant des pas, des voix à la porte de l'hôtel.*
- (20) — *J'ai toujours dit à tout le monde que je l'avais adoptée quand elle avait cinq ans. En réalité, elle avait bel et bien quinze ans.*
- (21) *J'ai remarqué que l'année indiquée pour le jugement de Craig est fausse ; il a eu lieu en réalité un an plus tard.*
- (22) *Malgré ses résolutions, en réalité Pierre n'a encore rien fait.* (Danjou-Flaux 1980: 125)
- (23) *Un beaujolais à 53 \$ (sur catalogue) et un petit rouge qui tache (en réalité) [= Dans le catalogue on voit un beaujolais à 53 \$ et en réalité on a un petit rouge qui tache].*

#### 4. Discussion de la description proposée

##### 4.1. Lexies parenthétiques

Les phrasèmes étudiés « EN FAIT » et « EN RÉALITÉ » sont des lexies parenthétiques, ce qui est explicitement marqué dans leur article de dictionnaire. Une lexie parenthétique (appelée aussi "incidente") est une expression adverbiale qui possède les trois propriétés suivantes :

1) sémantiquement, elle porte sur l'énoncé entier, véhiculant une information quelconque au sujet de l'énoncé transmise par l'énonciateur ;

2) linéairement, elle peut occuper des positions variées dans la phrase : au début, au milieu ou à la fin ;

3) prosodiquement, elle affiche une intonation spéciale et peut être séparée du reste de la phrase par des pauses.

Toutes les lexies parenthétiques sont non descriptives ; elles appartiennent à l'ensemble des locutifs, exprimant le signalement par l'énonciateur d'une information concernant son discours. (Par contre, tous les locutifs ne sont pas, bien entendu, des parenthétiques : c'est le cas, par exemple, les conjonctions locutives — telles que CAR, BIEN QUE, PUISQUE, ...)

Comme nous l'avons signalé en 1.1, nous avons laissé hors de notre étude une autre acception de 'EN RÉALITÉ', que nous pouvons illustrer par les exemples suivants :

(24) a. *Elle feignait d'être plus compliquée qu'elle ne l'était en réalité.*

b. *Tout cela a eu lieu en réalité.*

c. *À l'écran, les cowboys sont rarement ce qu'ils sont en réalité.* (Danjou-Flaux 1983 : 128)

On trouve même des paires minimales :

d. *Je l'ai vu en réalité.*

vs

*Je l'ai vu, en réalité.*

Dans cette acception, la locution 'EN RÉALITÉ' représente une autre lexie, qui n'est pas parenthétique ; c'est un adverbial modifiant le verbe.

#### 4.2. Modalité de Q [= énoncé qui comprend le connecteur en question]

Les phrasèmes 'EN FAIT' et 'EN RÉALITÉ' peuvent tous deux apparaître dans des énoncés déclaratifs ou des énoncés interrogatifs véritables (= qui ne sont pas des questions rhétoriques) : (11) et (16). Dans le cas d'un Q déclaratif, le sens du phrasème porte sur 'Q' ; dans le cas d'un Q interrogatif, il porte sur la réponse attendue à 'Q ?'. Nous avons décidé de ne pas séparer les emplois déclaratifs et interrogatifs de ces phrasèmes (c'est-à-dire de ne pas diviser chacun en deux lexies), ce qui entraîne des définitions disjonctives. Cette façon de faire se justifie par les deux raisons suivantes :

- Le sens de 'EN FAIT' et de 'EN RÉALITÉ' est le même dans les deux cas ; ce qui change, c'est seulement la portée, et cela ne semble pas suffisant pour scinder chacun de ces phrasèmes en deux.

- La différence en question est régulière en français : elle apparaît également dans 'PLUS PRÉCISÉMENT', 'DE FAÇON GÉNÉRALE', 'ABSTRACTION FAITE [de X]', etc., qui s'emploient avec des énoncés aussi bien déclaratifs qu'interrogatifs.

L'exclamation et la question rhétorique, qui ne sont que des déclarations camouflées, ne posent pas de problèmes spéciaux :

(25) — *Quelle beauté, en fait < en réalité > !*

(26) — *Qu'est-ce qu'on peut faire, en fait < en réalité >, dans des conditions comme celles-ci ?*

Cependant, nos deux phrasèmes se distinguent quant à leur capacité d'apparaître dans un énoncé impératif. Contrairement à 'EN FAIT', qui le peut, 'EN RÉALITÉ' ne le peut pas :

(27) a.— *Il dit qu'il faut marcher jusqu'au deuxième feu ;  $\left. \begin{array}{l} \text{en fait} \\ \text{? en réalité} \end{array} \right\}$ , marche plutôt jusqu'au resto "Chez Alain".*

- b. — *Il dit qu'il faut marcher jusqu'au deuxième feu ;  $\left\{ \begin{array}{l} \text{en fait} \\ \text{en réalité} \end{array} \right\}$ , tu dois marcher plutôt jusqu'au resto "Chez Alain".*

Ce fait est indiqué dans la zone de propriétés syntaxiques de  $\lceil$ EN RÉALITÉ $\rceil$  ("Q n'est pas à l'impératif"), car il relève de la cooccurrence grammaticale.

Cette différence de combinatoire est liée au sémantisme de nos deux phrasèmes. En effet,  $\lceil$ EN FAIT $\rceil$  signale une rectification ou une précision d'un énoncé précédent, ce qui est compatible avec la forme impérative qui le suit (un ordre, un conseil, une prière, ... peuvent rectifier ou préciser, quelle que soit leur forme morphologique : indicative ou impérative).  $\lceil$ EN RÉALITÉ $\rceil$ , par contre, signale une réfutation ; or un ordre, un conseil, etc., exprimés par un impératif, ne peuvent rien réfuter. L'opposition (27a) ~ (27b), Q étant un conseil dans les deux phrases, démontre la pertinence de la FORME de l'impératif. Dans une description complète du français, la cooccurrence en question devrait découler de la spécification détaillée des propriétés de l'impératif, en particulier son incompatibilité avec la réfutation.

$\lceil$ EN RÉALITÉ $\rceil$  n'est pas approprié non plus dans un énoncé indicatif si l'énoncé précédent est lui-même à l'impératif :

- c. — *Marche jusqu'au deuxième feu ;  $\left\{ \begin{array}{l} \text{en fait} \\ \text{? en réalité} \end{array} \right\}$ , tu dois marcher plutôt jusqu'au resto "Chez Alain".*

L'explication de ce phénomène est évidente : on ne peut pas réfuter un ordre, un conseil, etc. ; on ne peut réfuter qu'une affirmation (plus précisément, une proposition au sens logique). Notons qu'entre deux énoncés impératifs (y compris des impératifs "indirects" : la première proposition de l'exemple (27e)), le connecteur  $\lceil$ EN RÉALITÉ $\rceil$  devient tout à fait impossible :

- d. — *Marche jusqu'au deuxième feu ;  $\left\{ \begin{array}{l} \text{en fait} \\ \text{*en réalité} \end{array} \right\}$ , marche plutôt jusqu'au resto "Chez Alain" (cf. (1b)).*

- e. — *Il t'a dit de marcher jusqu'au deuxième feu ;  $\left\{ \begin{array}{l} \text{en fait} \\ \text{*en réalité} \end{array} \right\}$ , marche plutôt jusqu'au resto "Chez Alain".*

[Le dernier exemple nous a été fourni par A. Polguère, qui a en même temps attiré notre attention sur cet aspect particulier du problème de combinatoire avec l'impératif.]

#### 4.3. La composante 'énonciateur'

$\lceil$ EN FAIT $\rceil$  et  $\lceil$ EN RÉALITÉ $\rceil$  admettent tous deux un emploi dans le discours rapporté : voir (12) et (17). Par conséquent, nous utilisons dans leur définition la composante 'énonciateur' plutôt que 'locuteur'.

#### 4.4. La composante spécifiant la relation textuelle entre $\epsilon$ et Q

On constate deux différences sémantiques entre les phrasèmes  $\lceil$ EN FAIT $\rceil$  et  $\lceil$ EN RÉALITÉ $\rceil$  : la première réside dans la relation textuelle entre  $\epsilon$  (= un énoncé précédent ou une croyance fondée sur des énoncés précédents) et Q signalée par l'énonciateur ; la seconde concerne la caractérisation de l'information transmise — celle contenue dans  $\epsilon$ , ainsi que celle véhiculée par Q. Discutons d'abord la première différence. (La seconde différence sémantique entre nos phrasèmes est traitée en 4.5.)

##### 4.4.1. $\lceil$ EN FAIT $\rceil$ vs $\lceil$ EN RÉALITÉ $\rceil$

Dans les définitions proposées, la relation textuelle signalée est 'rectification ou précision' pour  $\lceil$ EN FAIT $\rceil$ , et 'réfutation' pour  $\lceil$ EN RÉALITÉ $\rceil$ . Le choix de ces composantes exige une explication. Suivant en cela les descriptions de  $\lceil$ EN FAIT $\rceil$  trouvées dans plusieurs dictionnaires (par exemple, dans *Lexis* 1979: 721), Danjou-Flaux (1980: 130) dit que "la valeur de *en fait* est fondamentalement oppositive". Nous croyons, cependant, que, dans ce cas, la composante 'oppositif' serait trop vague et optons pour deux composantes disjonctives plus précises : 'rectification' (exemples (13)) et 'précision' (exemples (14)). Notons qu'on ne peut interpréter les phrases (13) que comme des cas de rectification, alors que les phrases (14) n'admettent qu'une interprétation en tant que précision.

La composante 'rectification' (dans  $\lceil$ EN FAIT $\rceil$ ) est choisie plutôt que 'réfutation', que nous utilisons dans  $\lceil$ EN RÉALITÉ $\rceil$ , parce que *en fait* Q n'implique pas forcément que 'Q' s'oppose à 'non Q' : la rectification est plus vague que la réfutation, et ce vague est voulu ici. Cf. (13b), où *il ne s'est pas présenté* ne réfute pas le sens de la proposition *il a été collé*, mais le rectifie (en en réfutant le présupposé, ce qui a été noté par Danjou-Flaux (1980: 134)) ; de la même façon, en (13c), *elle n'est pas à moi* rectifie le sens de *ta robe est très jolie* sans pourtant le réfuter — c'est le présupposé 'cette robe est à toi' qui est réfuté.

Quant à  $\lceil$ EN RÉALITÉ $\rceil$ , ce phrasème est utilisé pour rétablir la vérité, en réfutant une idée fautive (= 'non Q') qu'on pourrait avoir à propos du sujet discuté. Le phrasème  $\lceil$ EN FAIT $\rceil$  peut aussi être employé pour le même but pragmatique, mais sémantiquement, il réalise ce but de façon différente : au lieu de réfuter une idée fautive,  $\lceil$ EN FAIT $\rceil$  rectifie une idée qui n'est pas tout à fait correcte — sans être nécessairement fautive.

(28) a. *On nous a dit avoir dépensé 10 000 francs ;  $\left. \begin{array}{l} \text{\{en réalité\}} \\ \text{\{en fait\}} \end{array} \right\}$ , c'est presque 20 000.*

b. *La tante a toujours dit à tout le monde qu'elle avait adopté le garçon quand il avait cinq ans ;  $\left. \begin{array}{l} \text{\{en réalité\}} \\ \text{\{en fait\}} \end{array} \right\}$ , il avait bel et bien quinze ans.*

c. *Jean Touron se présente comme un ingénieur-conseil de la SOGRAGES ;  $\left. \begin{array}{l} \text{\{en réalité\}} \\ \text{\{en fait\}} \end{array} \right\}$ , il n'est qu'une simple boîte à lettres à Paris.*

Dans les phrases (28), les deux phrasèmes sont possibles, mais «EN RÉALITÉ», qui signifie une réfutation, est perçu comme plus fort et moins poli ; il constitue presque une accusation de mensonge. De façon générale, «EN FAIT» signalant une rectification peut toujours être remplacé par «EN RÉALITÉ» — avec la nuance sémantique indiquée.

Par contre, «EN RÉALITÉ» ne peut pas être employé à la place de «EN FAIT» lorsque ce dernier signale une précision ; cf. (29) :

- (29) a. *La police a reçu de méchantes lettres anonymes à son sujet. Disant, en fait* ⟨\*en réalité⟩, *qu'il l'avait empoisonnée.*  
 b. *Super, c'est une très bonne nouvelle. En fait* ⟨\*En réalité⟩, *je commençais à me demander si je ne devrais pas retourner à Montréal tout de suite.*  
 c. *Je suis restée à la maison. À écouter la radio, en fait* ⟨\*en réalité⟩.

Ici, «EN FAIT» signale une précision, alors que «EN RÉALITÉ» n'a pas cette fonction : ceci est une différence importante entre les deux phrasèmes.

La présence de la composante «réfutation» dans le sens de «EN RÉALITÉ» peut être corroborée, entre autres, par deux types de considérations : sémantiques et syntaxiques.

D'un point de vue sémantique, les exemples suivants (empruntés à Danjou-Flaux 1983: 126) montrent que «EN RÉALITÉ» ne s'emploie pas quand on n'a aucun objet de réfutation :

- (30) a. *En apparence Marie est décontractée ; en réalité elle a le trac.*  
 vs  
 b. *Sur scène Marie est décontractée ; \*en réalité elle a le trac.*

Dans (30a), «EN RÉALITÉ» réfute une croyance fautive «Marie est décontractée» qu'on pourrait facilement avoir en observant Marie. Par contre, dans (30b), il n'y a rien à réfuter : en règle générale, on ne tire pas de conclusion concernant la personnalité d'un comédien à partir de son comportement sur scène.

D'un point de vue syntaxique, la composante «réfutation» explique de manière naturelle l'impossibilité d'utiliser «EN RÉALITÉ» entre deux énoncés impératifs, voir 4.2.

Somme toute, «EN RÉALITÉ» est plus "oppositif" que «EN FAIT». Cela tient à la nature même des relations textuelles exprimées : la réfutation est un cas particulier de rectification. Il en découle deux phénomènes intéressants :

- «EN FAIT» peut toujours être utilisé au lieu de «EN RÉALITÉ» (avec un léger changement du sens, qui devient plus vague), alors que l'inverse n'est pas vrai. Cela explique l'absence, parmi nos exemples, des cas où «EN RÉALITÉ» est possible, mais pas «EN FAIT».
- «EN FAIT» et «EN RÉALITÉ» peuvent se trouver dans le même énoncé, mais «EN FAIT» doit nécessairement précéder «EN RÉALITÉ» : *En fait, je viendrai, en réalité, demain* ~ *\*En réalité, je viendrai, en fait, demain* (signalé par A. Polguère). Cela s'explique par une règle universelle de

cohérence textuelle voulant qu'un connecteur plus général 'c' précède — dans une même proposition — un connecteur plus spécifique 'c + x'.

#### 4.4.2. 'EN FAIT'/'EN RÉALITÉ' vs MAIS

La discussion de la composante de relation textuelle dans le sens de 'EN FAIT' et 'EN RÉALITÉ' peut bénéficier d'une comparaison avec la conjonction MAIS. Nous allons effectuer cette comparaison en trois étapes : 'EN FAIT' et MAIS, 'EN RÉALITÉ' et MAIS, les deux phrasèmes et MAIS.

##### 'EN FAIT' et MAIS

La caractérisation de 'EN FAIT' dans le *Lexis* par 'introduit une IDÉE QUI S'OPPOSE à ce qui précède' le rend synonyme (quasi) absolu de MAIS : 'introduit une OPPOSITION à ce qui a été affirmé' (*Lexis* 1979: 1087), alors que les deux sont sémantiquement très différents. En effet, *P MAIS Q* signifie que la cooccurrence des faits P et Q n'est pas conforme aux normes habituelles (du point de vue de l'énonciateur) :

*P, mais Q* = 'P, et, l'énonciateur signalant que Q est une contradiction par rapport à une conclusion fort naturelle de son point de vue qu'on pourrait tirer de P, Q'.<sup>5</sup>

Ainsi, dans l'exemple (31), 'EN FAIT' est impossible :

(31) — *Vous n'avez pas de photo des parents de Marie ? Mais < \*En fait > son père était votre seul frère !*

En effet, l'affirmation 'Le père de Marie était votre seul frère' CONTREDIT la conclusion 'Les parents de Marie vous sont étrangers' que l'on pourrait tirer de façon fort naturelle — d'après l'énonciateur — du fait de l'absence de photo. 'EN FAIT' ne signale que la rectification ou la précision, mais aucunement la contradiction ; par conséquent, il ne peut pas remplacer MAIS en (31) : les règles de bonne formation du discours exigent que toute contradiction entre des éléments exprimés ou inférés soit explicitement marquée.

Inversement, dans l'exemple (32), où 'EN FAIT' signale une précision, MAIS est impossible :

(32) *Jean est assez aisé, en fait < \*mais > il est riche.*

De façon générale, MAIS est impossible partout où il n'y a pas de contradiction, en particulier en cas de précision, cf. LES EXEMPLES (14).

On trouvera une comparaison détaillée entre 'EN FAIT' et MAIS dans Danjou-Flaux 1980: 132-134.

##### 'EN RÉALITÉ' et MAIS

Sémantiquement, 'EN RÉALITÉ' — en signalant la réfutation — est plus proche de MAIS que ne l'est 'EN FAIT' : la réfutation et la contradiction sont liées de façon évidente. Néanmoins, on trouve facilement des exemples où leur substitution réciproque s'avère impossible. D'une part,



MAIS ne peut être remplacé par 'EN RÉALITÉ' en (31) : — *Vous n'avez pas de photo des parents de Marie ? Mais < \*En réalité > son père était votre seul frère !* ; cela s'explique par la même raison que ci-dessus : la nécessité de signaler la contradiction. D'autre part, on ne peut pas remplacer 'EN RÉALITÉ' par MAIS en (21) : *J'ai remarqué que l'année indiquée pour le jugement de Craig est fausse; en réalité < \*mais > il a eu lieu un an plus tard.* Ici, 'EN RÉALITÉ' réfute la croyance fausse 'Craig a été jugé dans l'année n' — mais il n'y a pas de contradiction entre Q (= *le jugement de Craig a eu lieu un an plus tard*) et une conclusion quelconque qu'on pourrait tirer de l'énoncé *J'ai remarqué que l'année indiquée pour le jugement de Craig est fausse.* (Bien qu'il y ait une contradiction entre Q et le sens 'Craig a été jugé dans l'année n', ce dernier sens n'est aucunement une conclusion ; or MAIS signale une contradiction par rapport à une conclusion seulement. L'exemple (21) démontre ainsi la pertinence de la composante 'conclusion' dans la définition de MAIS.)

#### 'EN FAIT'/'EN RÉALITÉ' et MAIS

'EN FAIT' ainsi qu' 'EN RÉALITÉ' signale deux choses : 1) 'Q précise / rectifie / réfute ... une croyance au sujet de  $\alpha$ ' et 2) 'Q porte la bonne / vraie information au sujet de  $\alpha$ '. Ces deux phrasèmes introduisent une INFORMATION NOUVELLE (= 'Q') sur un sujet nécessairement DÉJÀ DONNÉ (= 'l'état des choses'  $\alpha$ ). Ils véhiculent donc "du nouveau à propos du donné" ; plus précisément, ils invitent le destinataire à modifier ses croyances à propos de ' $\alpha$ '. Le sens de MAIS ne comprend rien de semblable : cette conjonction se limite à signaler la non conformité de la cooccurrence des faits P et Q aux normes habituelles, sans signaler quoi que ce soit au sujet de Q.

La différence formulée rend nos phrasèmes et MAIS facilement combinables, chaque élément dans une telle combinaison ayant sa propre fonction. En effet, MAIS et 'EN FAIT'/'EN RÉALITÉ' s'utilisent ensemble très souvent :

- (33) a. *Normalement, j'aurais dû être dans la cuisine qui donne de l'autre côté, mais en fait ce jour-là je suis resté dans le salon.*  
 b. *Je ne vous l'ai pas dit l'autre soir... mais en fait, j'ai peur.*  
 c. *Elle prit un livre et feignit de lire, mais en réalité elle avait l'oreille tendue guettant des pas à la porte.*  
 d. *Je disais qu'il n'y avait aucune raison de croire que c'était vrai, mais en réalité je répugnais à renforcer l'accusation contre Brenda.*

#### 4.5. Les composantes caractérisant l'information (' $\epsilon$ ') et l'information ('Q')

La seconde différence sémantique entre 'EN FAIT' et 'EN RÉALITÉ' se situe dans les composantes caractérisant les informations (' $\epsilon$ ') et ('Q') : pour 'EN FAIT', ' $\epsilon$  n'est pas bonne' et 'Q véhicule une bonne information' ; pour 'EN RÉALITÉ', ' $\epsilon$  est fausse' et Q 'véhicule une information

vraie'. Cette différence est liée à la nature même des relations textuelles exprimées par 'EN FAIT' et 'EN RÉALITÉ'. En effet, on peut rectifier ou préciser un énoncé de tout type, pas nécessairement une affirmation, de sorte que l'énoncé précisant ou rectifiant peut, lui aussi, être de tout type. De ce fait, pour 'EN FAIT', les informations 'ε' et 'Q' ne peuvent être caractérisées du point de vue de la vérité : c'est pourquoi nous utilisons ici la composante 'bonne'. Par contre, la réfutation n'est possible que pour une affirmation et par une affirmation. Par conséquent, pour 'EN RÉALITÉ', ε et Q (ou la réponse à Q, si Q est une question) sont des affirmations, c'est-à-dire que 'ε' et 'Q' (réponse à Q) doivent être caractérisées par la composante 'vraie/fausse'.

Précisons que le locuteur transmettant une information la considère comme 'bonne' si elle correspond à ses intentions (une information vraie n'est pas nécessairement bonne : elle peut être insuffisante, non pertinente, pas assez précise, etc.).

#### 4.6. Lien avec le "contexte" précédent

'EN FAIT' et 'EN RÉALITÉ' sont des connecteurs TEXTUELS : ils relient leur Q à quelque chose de précédent dans le contexte, c'est-à-dire qu'ils sont impossibles au tout début d'un discours. On pourrait essayer de décrire ce comportement à l'aide de la composante sémantique '[rectification ou précision/réfutation de l'énoncé précédent]' dans leurs définitions. Cependant, les deux phrasèmes ne renvoient pas "forcément à un énoncé repérable" (Danjou-Flaux 1980: 130-131) ; comme Danjou-Flaux le note judicieusement à propos de 'EN FAIT', "... [cette lexie] n'exprime pas seulement une référence aux faits mais aussi à la pensée", et cette pensée peut très bien être un débat interne de l'énonciateur ou des inférences auxquelles on pourrait être arrivé en se basant sur des énoncés précédents. Les mêmes observations s'appliquent également à 'EN RÉALITÉ'.

En fait, il s'agit d'une propriété importante des connecteurs textuels, à savoir, être capables d'"ENCHAÎNER SUR LE NON-DIT", qui a été établie par O. Ducrot (Ducrot *et al.* 1980: 10, 16). Par conséquent, en traitant des connecteurs textuels, il faut parler du "contexte" au sens large et vague, y compris les inférences éventuelles faites à partir des énoncés actuels.

Donnons quelques exemples.

(34) *Elle a l'air de trouver ça terriblement drôle ;  $\left. \begin{array}{l} \textit{en fait} \\ \textit{en réalité} \end{array} \right\}$ , c'est tout à fait sérieux.*

Ici, Q ne peut être interprété ni comme rectification, ni comme précision, ni surtout comme réfutation de l'ÉNONCÉ précédent. En effet, Q rectifie (dans le cas de 'EN FAIT') ou réfute (dans le cas de 'EN RÉALITÉ') l'inférence que le locuteur croit fort probable : 'C'est terriblement drôle'.

De façon analogue, en (35) :

(35) A : *Pierre s'ennuie.*

B : *En fait, il ne se plaint pas.* (Danjou-Flaux 1980: 132)

on voit une réaction du locuteur non pas à l'énoncé de A, mais à une inférence qui peut être tirée de cet énoncé : *Pierre s'ennuie* => 'Il se plaint'.

(36) A : *Pierre pleure.*

B : *En fait, il veut rentrer chez lui.* (Danjou-Flaux 1980: 134)

L'énoncé Q de B est une rectification d'une inférence probable découlant de l'énoncé de A : *Pierre pleure* => 'Pierre se porte mal', 'Pierre est irrité par quelque chose', etc. Cf. encore (13b).

On peut même trouver 'EN FAIT' au début d'une remarque ouvrant un échange :

(37) A : *En fait, je vais aller ce soir au concert.* (Danjou-Flaux 1980: 130)

Mais (37) ne contredit pas l'affirmation que 'EN FAIT' et 'EN RÉALITÉ' ne peuvent pas apparaître au début absolu d'un discours : (37) signifie fatalement que A a déjà discuté de ses plans de la soirée avec son interlocuteur, de sorte que l'énoncé Q rectifie ou précise une pensée découlant des énoncés précédents ; la réplique de A ne constitue pas le début absolu du discours.

(38) *Au lycée, j'étais chef de bande. Mais j'avais toujours peur en réalité.*

Q réfute l'inférence *j'étais chef de bande* => 'j'étais hardi', que le locuteur pense très probable.

(39) *Il pensait à Mrs Upward. Qui était-elle, en réalité ?*

Q = *Qui était-elle ?* exige une réponse qui réfuterait une image fautive de Mrs Upward, image qui pourrait surgir comme résultat des tous les énoncés précédents à propos de Mrs Upward.

Pour rendre compte de tous ces faits, les définitions des phrasèmes à l'étude comprennent, à côté d'un simple renvoi aux énoncés précédents, la composante plus complexe '[rectification ou précision/réfutation d']une croyance ... au sujet de l'«état des choses»<sup>7</sup> α qu'on pourrait avoir comme résultat des énoncés précédents'.<sup>6</sup>

## 5. Schéma général des définitions lexicographiques des connecteurs textuels

En guise de conclusion, nous voudrions proposer un schéma général des définitions lexicographiques pour les connecteurs textuels [= CT] du type étudié ici. En effet, les connecteurs textuels forment, au sein des lexies non descriptives, un champ sémantique identifié par la composante générique '[Q<sub>1</sub>] se trouve dans une relation textuelle R [avec Q<sub>2</sub>]'.<sup>7</sup>

Par **relation textuelle** nous entendons une relation sémantique binaire, de nature logique, ÉTABLIE PAR L'ÉNONCIATEUR entre le sens d'un fragment du discours et un autre sens exprimé, présumé ou impliqué par un fragment précédent du même discours. L'ensemble des relations textuelles inclut au moins les relations suivantes :

'être une justification de'	'être une élaboration de'	'être une rectification de'
'être une preuve de'	'être une explication de'	'être une conclusion de'
'être une précision de'	'être une réfutation de'	'être une confirmation de'
'être un argument pour'	'être un résumé de'	'être une illustration de'
	'être une contradiction par rapport à'	

(Ces relations correspondent à ce que Mann & Thompson 1987 appellent des relations rhétoriques présentationnelles.)

Chaque connecteur textuel CT exprime une relation textuelle particulière **R**, de telle sorte que, notant par  $CT_R$  un CT particulier, nous pouvons écrire le schéma général de définition suivant :

$CT_R, Q =$

L'énonciateur/Le locuteur signalant

que Q se trouve dans une relation textuelle **R** avec un énoncé précédent ou une croyance qu'on pourrait avoir comme résultat des énoncés précédents,

Q.

Ajoutons que pour certains connecteurs textuels, entre autres, ceux qui sont considérés dans le présent article (ainsi que, par exemple, «EN EFFET»), la définition exige une composante de plus, à savoir une composante évaluant l'information contenue dans des énoncés précédents :

$CT_R^S, Q =$

L'énonciateur signalant

que l'information au sujet de l'«état des choses»  $\alpha$  spécifié par un énoncé précédent  $\varepsilon$  ou une croyance  $\varepsilon$  qu'on pourrait avoir comme résultat des énoncés précédents est A  
et que Q se trouve avec  $\varepsilon$  dans une relation textuelle **R**, véhiculant l'information qui est A',

Q.

Nous espérons que de tels schémas, qu'il faudrait peut-être affiner, aideront à la description lexicographique du champ sémantique des connecteurs textuels.

#### Remerciements

Les premières versions du présent article ont été discutées à plusieurs reprises avec Nadia Arbatchewski-Jumarie et Alain Polguère, qui ont également pris sur eux le travail exténuant d'être nos informateurs ; l'article doit beaucoup à leurs remarques et objections. Nelly Danjou-Flaux, Corinne Fournier, Nikolaj Pertsov, Alain Polguère et Anna Wierzbicka ont lu et commenté le texte final. Nous sommes heureux d'exprimer ici notre gratitude cordiale à ces amis et collègues.

Département de linguistique et de traduction  
Université de Montréal  
CP 6128 Centre-ville  
Montréal H3C 3J7 Canada  
e-mail: melcuk@ere.umontreal.ca

<sup>N</sup>otes

<sup>1</sup> Notons que l'expression 「EN EFFET」 correspond à deux lexies : l'une, qui figure dans cet exemple et qui équivaut *grosso modo* à OUI, ne peut pas apparaître dans le discours rapporté, tandis que l'autre le peut :

(i) *Jean a répondu qu'en effet il y avait été.*

<sup>2</sup> Une lexie est appelée performative même si ce n'est qu'une forme particulière de cette lexie qui connaît un emploi performatif. Ainsi, le verbe PROMETTRE est appelé performatif, même s'il n'est employé performativement qu'à la 1<sup>re</sup> personne singulier du présent de l'indicatif (*Je promets*).

<sup>3</sup> En fait, une lexie non descriptive peut admettre des modificateurs mais seulement des modificateurs LEXICALEMENT CONTRAINTS, c'est-à-dire des collocations phraséologisées; cf., par exemple, *Elle est venue seule, évidemment* ~ *Elle est venue seule, bien évidemment*, où BIEN est la valeur de la fonction lexicale **Magn** de ÉVIDEMMENT (voir Apresjan 1986: 213, Iordanskaja 1992: 30).

<sup>4</sup> Cf. la description du sens de 「EN RÉALITÉ」 dans Danjou-Flaux 1983: 129: "En disant «en réalité» je dénonce comme illusoire ce qui vient d'être dit ou le fait même de le dire, ou ce qui pourrait être dit et qui serait contraire à ce que je veux avancer. Par la même, j'asserte la légitimité de mon dire et mon dit". On y voit facilement des éléments sémantiques sous-jacents aux composantes de notre définition formalisée.

<sup>5</sup> Cette définition est une adaptation de la définition bien connue de MAIS trouvée dans Ducrot *et al.* 1980: 97. — La composante '[fort naturelle] du point de vue de l'énonciateur' exprime le "caractère subjectif" de MAIS noté dans Danjou-Flaux 1980: 133.

<sup>6</sup> Dans le cadre de la discussion du lien d'un connecteur avec son "contexte" précédent, les deux remarques suivantes s'imposent.

*Primo*, parmi les non-dits sur lesquels les connecteurs enchaînent on trouve des PRÉSUPPOSÉS des énoncés précédents : (13b, c). Il serait intéressant d'étudier si les connecteurs se distinguent par leur capacité de renvoyer aux présupposés.

*Secundo*, le "contexte" précédent d'un connecteur ressemble formellement à un actant sémantique. Cependant, il n'en est pas un ; sans entrer dans une explication détaillée, indiquons trois facteurs qui nous portent à ne pas considérer le "contexte" précédent d'un connecteur comme étant un de ses actants sémantiques : 1) le "contexte" précédent d'un connecteur peut rester sans expression linguistique et être très vague, alors que les actants sémantiques sont précis et

découlent des sens linguistiques impliqués ; 2) en règle générale, alors que les actants sémantiques de la lexie L se trouvent dans la même phrase que L, le "contexte" en cause ne fait pas partie de la phrase qui comprend le connecteur ; 3) les actants sémantiques se manifestent à travers des dépendances syntaxiques, mais il n'y a aucune dépendance syntaxique entre le connecteur et son "contexte" précédent. Le "contexte" précédent d'un connecteur est reflété dans la définition de ce dernier par la variable  $\varepsilon$ , mais il ne figure pas dans la forme propositionnelle, c'est-à-dire dans le définiendum du connecteur. Pour assurer une formalisation cohérente de la représentation du "contexte" précédent d'un connecteur, une généralisation du concept d'actant serait nécessaire.

### Références

- Apresjan, Jurij. 1986. Performativy v grammatike i v slovare [Performatifs dans la grammaire et dans le dictionnaire]. *Izvestija Akademii Nauk SSSR, Serija literatury i jazyka*, 45: 3, 208-223.
- Bolinger, Dwight. 1977. Another Glance at Main Clause Phenomena. *Language*, 53, 511-519.
- Danjou-Flaux, Nelly. 1980. A propos de *de fait, en fait, en effet* et *effectivement*. *Le Français moderne*, 48: 2, 110-139.
- Danjou-Flaux, Nelly. 1983. *Réellement et en réalité* : données lexicographiques et description sémantique. *Lexique*, 1, 105-150.
- Dostie, Gaétane, 1991. *Étude lexico-sémantique de marqueurs discursifs du français à valeur expressive*. Thèse de doctorat, Université de Montréal.
- Ducrot, Oswald, et al. 1980. *Les mots du discours*. Paris : Les Editions de Minuit.
- Green, Georgia M. 1976. Main Clause Phenomena in Subordinate Clauses. *Language*, 52, 382-397.
- Iordanskaja, Lidija. 1992. Performativnye glagoly i ritoriceskie sojuzy [Verbes performatifs et con-jonctions rhétoriques]. In *Festschrift für Viktor Jul'evic Rozencvejg* [=Wiener Slawistischer Almanach, Sonderband 33], Reuther, Tilmann (ed.), Wien: WSA, 29-41.
- Iordanskaja, Lidija. 1993. Pour une description lexicographique des conjonctions du français contemporain. *Le Français moderne*, 61: 2, 159-190.
- Le groupe  $\lambda$ -1. 1975. Car, parce que, puisque. *Revue Romane*, 10, 248-280.
- Léard, Jean-Marcel. 1988. Les mots du discours : variété des enchaînements et unité sémantique. *Revue québécoise de linguistique*, 18: 1, 85-108.
- Mann, William; and Sandra Thompson. 1987. *Rhetorical Structure Theory*. [ISI Reprint Series ISI/RS-87-190, June 1987]. University of Southern California: Los Angeles.

- Mel'cuk, Igor, avec Nadia Arbatchewsky-Jumarie, Léo Elnitsky, Lidija Iordanskaja et Adèle Lessard. 1984. *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain - Recherches lexico-sémantiques I*. Montréal: Presses de l'Université de Montréal.
- Mel'cuk, Igor, avec Nadia Arbatchewsky-Jumarie, Louise Dagenais, Léo Elnitsky, Lidija Iordanskaja, Marie-Noëlle Lefebvre et Suzanne Mantha. 1988. *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain - Recherches lexico-sémantiques II*. Montréal: Presses de l'Université de Montréal.
- Mel'cuk, Igor, avec Nadia Arbatchewsky-Jumarie, Lidija Iordanskaja et Suzanne Mantha. 1992. *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain - Recherches lexico-sémantiques III*. Montréal: Presses de l'Université de Montréal.
- Paduceva, Elena V. 1990. Sub"ektivnaja modal'nost' i sintaksiceskaja nepodcinimost' [Modalité subjective et insubordonnabilité syntaxique]. In *Metody formalne w opisie j<sup>TM</sup>zyków slo-wiaøskich*, Saloni, Zygmunt (ed.), Białystok : Filija UW w Białymstoku, 91-108.
- Wierzbicka, Anna. 1978 (1971). Metatekst v tekste [Le métatexte dans le texte]. In *Novoe v zarubeznoj lingvistike* 8, Nikolaeva, Tatiana (ed.), 402-421 [une traduction de l'ouvrage de 1971].